

Gérer le partenariat entre propriétaire et gestionnaire

OBJECTIFS

- Évaluer les éléments fondamentaux de la convention dans le cadre réglementaire existant afin d'en optimiser la négociation et de faciliter les relations propriétaire/gestionnaire
- Mettre en place les conditions d'une gestion harmonieuse de la convention sur la durée, en ayant conscience des contraintes du propriétaire et du gestionnaire

CONTENU

- **La résidence sociale**
 - Le cadre réglementaire général : les principes du financement du logement social
 - Le modèle économique, les aides à la pierre/à la personne, la convention APL
 - La redevance : principe de décomposition, loyers, charges, prestations et mobilier
- **Les principes de la gestion immobilière**
 - PCRC
 - Travaux d'entretien
 - Contrôle (et réparation) des équipements de sécurité
 - Charges récupérables ou forfaitaires
- **La convention bailleur - gestionnaire**
 - Principes généraux, étude d'une convention
 - L'articulation avec la convention APL : les obligations respectives (respect des plafonds de ressources ou de redevance...)
 - Le carnet d'entretien et les grilles annexées
 - Techniques de négociation (approche sommaire)
 - Les bonnes pratiques : visites régulières, interventions programmées...

PERSONNES CONCERNÉES ET ÉTABLISSEMENTS VISÉS

- Directeurs, cadres, responsables de résidence sociale ou de pension de famille, intervenants sociaux
- Tout établissement

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode participative et interactive
- Valorisation des savoirs issus de l'expérience
- Apports de documentation pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Exercices corrigés en collectif et QCM permettant la vérification des acquis tout au long de la formation

INTERVENANT

Juriste de formation initiale, l'intervenante a exercé pendant 25 ans à divers postes à responsabilité dans des organismes de logement social et d'aménagement urbain

COÛT PAR PERSONNE

En intra

- Nous consulter pour une formation sur-mesure

DURÉE

- Stage d'une journée

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Unafo afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formation@unafo.org ou 01 40 71 71 10

